

LA POLITIQUE JOUE UN RÔLE CLÉ

DES SOLUTIONS EFFICACES POUR UNE TRANSITION RAPIDE



Mesures politiques

Pour une réalisation rapide du tournant énergétique, des mesures politiques efficaces sont nécessaires. La bonne volonté ne suffit pas. La politique doit définir un délai contraignant pour l'abandon des énergies fossiles et veiller à ce qu'il soit respecté. Elle doit parallèlement réduire le gaspillage d'énergie. Tout en supprimant le retard d'investissement dans le développement de la production d'électricité renouvelable et en renforçant la protection de la biodiversité.

CONTEXTE

Pour que la Suisse atteigne suffisamment tôt son objectif de zéro émission nette, tous les gaz à effet de serre confondus, il est nécessaire de réduire à zéro net les émissions de CO₂ d'ici 2035 de l'ensemble de la consommation d'énergie sur le territoire national. Pour y parvenir, la politique doit fixer des objectifs contraignants et s'assurer, au moyen de mesures concrètes, que tous les acteurs impliqués les respectent. Du point de vue de l'Alliance-Environnement, les trois champs d'action suivants, pour lesquels nous discutons quelques mesures à titre d'exemple, sont essentiels:

ABANDON DES ÉNERGIES FOSSILES

Pour que notre système énergétique puisse le plus rapidement possible se passer d'énergies fossiles, la politique doit définir un calendrier contraignant et concret pour sa transformation. Les branches concernées pourront ainsi planifier leurs activités de façon sûre.

Des mesures interdisant la vente de nouveaux chauffages à mazout et à gaz et de voitures à moteurs diesel et à essence doivent être appliquées dans les meilleurs délais. Cet objectif peut être atteint au moyen d'obligations, de valeurs limites d'émissions efficaces et/ou d'un prix plus élevé du CO₂. Comme les cantons de Bâle-Ville, Glaris, Neuchâtel et Zurich le montrent, les lois sur l'énergie cantonales peuvent prescrire concrètement le passage aux énergies renouvelables lors du remplacement d'un chauffage. Un tel standard doit s'appliquer à tous les bâtiments et pas seulement aux immeubles d'habitation. Une interdiction des carburants et combustibles fossiles annoncée très tôt doit veiller à limiter, autant que possible, les mauvais investissements qui devront être démantelés avant la fin de leur durée de vie technique. Les anciens systèmes de chauffage fossiles encore en fonction et les véhicules à moteur fossile qui roulent encore doivent aussi être remplacés ou alimentés par des énergies renouvelables à partir de 2035. Un prix plus élevé du CO₂ accélérerait cette évolution.

Dans le même temps, la Confédération doit financer des mesures pour la protection du climat et de la biodiversité, par exemple avec une partie des recettes d'une taxe sur le CO₂. En effet, il est important que des solutions de remplacement écologiques telles que le vélo, les transports publics, les voitures électriques ou les systèmes de chauffage renouvelables deviennent attractives et abordables.

La bonne volonté seule ne suffit pas. Les mesures volontaires prises par les particuliers ne permettront de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse que de **20%** au maximum. Le reste doit donc être le fait de mesures décidées au niveau politique.

DAVANTAGE D'EFFICACITÉ ET DE SOBRIÉTÉ

Des mesures obligatoires et incitatives sont nécessaires, par exemple, des taxes incitatives ou des systèmes de bonus-malus comme le bonus d'économie d'électricité pour les exploitants de réseaux. Les mesures d'efficacité doivent englober le système de production d'électricité (voir fiche «Sécurité de l'approvisionnement») et les applications fossiles. Outre les mesures d'efficacité dans le domaine des transports (p. ex. covoiturage et autopartage, prescriptions ou incitations concernant les véhicules), l'efficacité dans le domaine des bâtiments est centrale.

Actuellement, le parc de bâtiments en Suisse est rénové à un rythme tellement lent qu'il n'atteindra un standard énergétique acceptable que dans une centaine d'années. Une offensive d'assainissement doit permettre d'exploiter l'immense potentiel existant en matière d'efficacité. Pour cela, les cantons doivent modifier leurs lois sur l'énergie de manière que lors de chaque rénovation de l'enveloppe des bâtiments, tous les éléments de construction concernés respectent les standards minimaux dans le domaine de l'isolation. Des prescriptions énergétiques doivent aussi s'appliquer lors de la rénovation de cuisines et de salles de bain. Des résultats supplémentaires pourraient être atteints avec des standards d'efficacité minimaux pour toutes les constructions, tels qu'ils sont prévus au niveau européen. Outre les subventions plus élevées du Programme Bâtiments, il est important de prévoir aussi des offres de financement

complètes qui aident à pallier l'absence de volonté de payer ou de capacité d'emprunt.

La construction de bâtiments et d'infrastructures de transport absorbe de nombreux spécialistes de la branche et engloutit d'immenses quantités de matériaux de construction, qui émettent au moins 7 millions de tonnes de CO₂ lors de leur production, pesant d'un poids certain sur le bilan climatique de la Suisse. Un standard sévère concernant le CO₂ émis par les matériaux et les processus de construction lors de nouvelles constructions permettrait de garantir que tous les nouveaux bâtiments présentent un bilan carbone négatif pendant leur cycle de vie, qu'ils contribuent à la décarbonisation de la mobilité (p. ex. voies cyclables) ou qu'ils répondent à un besoin urgent (p. ex. écoles). Les installations de production d'énergies renouvelables et les assainissements énergétiques de bâtiments resteraient possibles. Une grande partie des ressources financières et humaines se concentreraient alors sur la modernisation du parc existant.

Des prescriptions et des incitations sont aussi nécessaires pour convaincre l'industrie d'utiliser l'énergie de manière efficace. La mise en œuvre de feuilles de route zéro émission nette jusqu'en 2035 doit être obligatoire pour les entreprises.

Les instruments politiques peuvent aussi encourager la sobriété: un prix suffisamment élevé pour la mobilité afin de forcer les utilisateurs à remettre leur comportement en question; une bonne infrastructure cycliste et des transports en commun afin d'inciter à choisir un moyen de transport plus respectueux de l'environnement; des limitations pour les marchandises transportées par avion afin de limiter l'empreinte carbone de l'alimentation; des assortiments modifiés dans les magasins afin de favoriser une alimentation végétalienne et végétarienne. Un prix plus élevé du gaz à effet de serre serait ici aussi une possibilité pour susciter des changements et exploiter les potentiels d'économies d'énergie.

DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE

De toutes les énergies renouvelables, le photovoltaïque présente le potentiel de développement le plus important (voir fiche «Mix d'électricité»). Pour l'exploiter, de meilleures conditions générales sont nécessaires. Comme les fournisseurs d'énergie paient aujourd'hui trop peu pour l'électricité injectée dans le réseau, les installations photovoltaïques sont de dimensions réduites. Ainsi, le courant produit est utilisé sur place. Des prix de l'électricité fluctuants, imprévisibles et souvent trop bas, et la conception actuelle du marché de l'électricité renchérissent les investissements dans les grandes installations photovoltaïques sur l'infrastructure existante ou les empêchent, car ils exigent des investisseurs de prendre des risques considérables. La politique doit proposer des instruments adéquats pour corriger la situation.

Pour assurer les investissements, un tarif d'injection minimal, fixe et valable à l'échelle nationale doit être défini. Des primes de marché flottantes pour les grandes installations photovoltaïques sont aussi judicieuses puisqu'elles couvrent la différence entre le prix du marché et un tarif d'injection à prix coûtant. Les possibilités de regroupements de consommation propre (RCP) doivent aussi être étendues.

Pour accélérer le développement du photovoltaïque, les

cantons doivent introduire un «standard solaire» pour les bâtiments, qui prescrit l'occupation maximale des toitures adaptées par des panneaux PV. Un standard de ce type est aussi envisageable pour les façades, les parapets ou les balustrades. Grâce à des garanties financières, les coûts d'investissement peuvent être atténués. Quant aux procédures d'autorisation des grandes installations PV sur l'infrastructure existante, elles doivent gagner en efficacité (voir fiche «Accélération des procédures»).

Les expériences faites à l'étranger montrent par ailleurs qu'un développement large et rapide de la production d'électricité renouvelable n'est possible qu'avec des moyens financiers suffisants. La limitation du soutien financier est une raison déterminante de la lenteur du processus de transformation en Suisse. C'est pourquoi le fonds alimenté par le supplément perçu sur le réseau doit davantage servir à financer le photovoltaïque.

Enfin, de nombreux spécialistes sont nécessaires pour réaliser le développement massif de la production d'électricité renouvelable. Une offensive en matière d'information et de formation est nécessaire à ce niveau.

CRISE CLIMATIQUE ET CRISE DE LA BIODIVERSITÉ, MÊME COMBAT

Il est par ailleurs important que la sphère politique reconnaisse que la crise climatique et la crise de la biodiversité sont aussi importantes l'une que l'autre et qu'elles se renforcent mutuellement (voir fiche «Biodiversité et climat»). Les solutions trouvées pour la crise climatique ne doivent pas être appliquées au détriment de la biodiversité et inversement. La prise en compte précoce et détaillée de critères relatifs à la biodiversité dans la planification directrice est donc pertinente. Pour que cela soit possible, des bases fondées sont nécessaires, au même titre que le relevé d'indicateurs de la biodiversité.

D'avantage que maintenant, il faut également veiller à ce que les subventions et les allègements fiscaux n'aient pas d'effets nuisibles sur le climat ni sur la biodiversité.

EFFET DES MESURES VOLONTAIRES ET POLITIQUES SUR LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

19% 81%

- Mesures volontaires réalistes des particuliers
- Mesures politiques (modifications des conditions-cadre)

SOURCE

- ZHAW, Klimaerhitzung: Welchen Beitrag können Eigenverantwortung bzw. Politische Massnahmen leisten? 2021
https://www.energiestiftung.ch/files/energiestiftung/fliesstextbilder/Studien/2021%20ZHAW%20Eigenverantwortung/20211117_ZHAW_Wirkung-von-Eigenverantwortung-und-politischen-Massnahmen.pdf

Pour un approvisionnement énergétique suisse et sûr en 2035

LES SOLUTIONS DE L'ALLIANCE-ENVIRONNEMENT

